

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU MARDI 3 JUIN 2014**

Etaient présents :

Equipe pédagogique : Mmes Benois, Bescond, Brossat, Colas, Coury, Darmanin, Delage, Fournet, Kobeissi, Meurice et Poullain.

Municipalité : Mme Thierry, Maire Adjointe aux Affaires Scolaires.

ATSEM : Mme Mikolajczak.

Parents délégués :

FCPE : Mmes Galindo, Gastiger et Renard.

GPEVB : Mmes Lajoie, Rezzai et Vuong.

UPEIW : Mmes Grimaldi et Layouni.

Absents excusés :

Mme Deslaurier, Inspectrice de l'Éducation Nationale

M. Trinquier, Maire de Wissous

Mme Mezi FCPE et Mme Frère UPEIW parents délégués.

ORDRE DU JOUR

PREAMBULE

1 – FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

2 – BILANS ACTIONS PEDAGOGIQUES

3 – PRESENTATION DES DOCUMENTS QUI SERONT INCLUS OU ANNEXES AU PROCHAIN REGLEMENT INTERIEUR

4 – SYNTHESE DE LA REUNION ECOLE/COLLEGE

5 – BILAN PROJETS 2013/2014

6 – BILAN TRAVAUX

7 – INFORMATIONS SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

8 – DIVERS

PREAMBULE

Mme Gastiger, parent délégué FCPE, est nommée secrétaire de séance.

1 - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

1. VALIDATION DE L'OUVERTURE DE LA 11^{EME} CLASSE ET SALLE D'ACCUEIL DES ELEVES

Au 1^{er} juin, les effectifs constatés (294 élèves inscrits) permettent de valider l'ouverture de la onzième classe par le DASEN. En effet, pour ouvrir une onzième classe, il fallait atteindre le seuil de 276 élèves inscrits.

Cette nouvelle classe sera une classe de maternelle.

A la rentrée prochaine, l'école sera constituée de 5 classes de maternelles et de 6 classes d'élémentaires.

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
43	39	46	38	40	35	27	26
128 inscrits soit 25,6 élèves par classe en maternelle			166 inscrits soit 27,6 élèves par classe en élémentaire				

Pour accueillir cette nouvelle classe, deux salles dans l'école restent disponibles :

La salle informatique et la salle de motricité.

Un comparatif est à l'étude pour déterminer la salle la plus appropriée répondant au mieux aux conditions suivantes :

- proximité des toilettes et d'un point d'eau chaude (lavage des mains et du matériel)
- présence de rideaux
- calme.

La salle informatique a l'inconvénient d'être bruyante en raison de la présence du serveur informatique qui ne peut pas être déplacé, d'autre part, il n'y a pas de toilettes à proximité, ni de rideaux.

La salle de motricité, rénovée récemment, est quant à elle un lieu de passage et son utilisation obligerait le déplacement de la salle de motricité des maternelles. Cependant, à proximité se trouvent plusieurs points d'eau, des

toilettes et la salle des ATSEM qui permettra de nettoyer le matériel sans avoir à traverser une partie de la cour.

A ces contraintes se rajoute la perte de l'usage d'une de ces salles. La polyvalence exigée devient très problématique pour l'école. L'une des salles devra accueillir le matériel de motricité, les enfants de l'élémentaire par temps de pluie sur la pause méridienne et certainement l'activité musicale. Dans ces conditions, maintenir un lieu de repos dans la salle retenue semble irréalisable.

Madame Fournet indique qu'il sera très fortement conseillé aux parents de petites sections ne travaillant pas de garder leurs enfants pour la sieste, ceux-ci pouvant être accueillis à l'école après leur réveil dès 15h.

Les moyennes sections n'auront plus de dortoir consacré mais, au premier trimestre, la possibilité de dormir dans leur classe sera proposée à ceux qui en éprouvent le besoin.

2. PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE : PREVISION DES EFFECTIFS ET CONCLUSION DE LA COMMISSION DE DEROGATION

Suite à la commission de dérogation du mois de mai et en raison des effectifs chargés, aucun enfant non domicilié à Wissous ne sera accepté dans les écoles de la ville.

Au jour du conseil, il reste 18 enfants dépendant du secteur mixte non affectés à une école.

L'ouverture d'une 11^{ème} classe a été également validée à l'école La Fontaine en élémentaire.

Une 3^{ème} ouverture de classe est à l'étude sur l'école maternelle La Fontaine qui pourrait être annoncée en septembre très certainement sur comptage des effectifs.

De plus, lors de la commission de dérogation, pour maîtriser les effectifs et comme plus aucune salle n'est disponible, les demandes d'inscriptions scolaires hors de la commune ont été acceptées, mais toutes les demandes de dérogation pour s'inscrire à Wissous ont été refusées.

Au vu des effectifs, la municipalité a lancé les programmes :

- pour la restauration scolaire, l'agrandissement de la cantine La Fontaine, avec la contrainte de ne pas rompre la liaison chaude et froide et, dans l'immédiat, envisage le rajout de tables dans le self de La Fontaine
- la construction d'un nouvel accueil de loisirs sur le parc de Château-Gaillard pour les enfants de l'école Victor Baloche
- l'agrandissement de l'école La Fontaine.

3. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Sont annoncés les départs de l'école de mesdames Bescond, Darmanin et Poullain. Leur investissement et leur attitude chaleureuse et bienveillante auprès des enfants et avec toute l'équipe marqueront leur trop court passage dans notre école.

Les intervenants seront reconduits à la rentrée. Cette année, une classe a subi les absences répétées de monsieur Hucher en EPS le vendredi.

Trois créations de postes ont été obtenues par madame Deslaurier au sein de la circonscription :

- un poste de psychologue scolaire
- un poste de maître E
- un poste de remplaçant ZIL (remplace les enseignants pour de courtes durées). Il y a donc maintenant 4 postes sur la circonscription.

Malheureusement, ces postes sont non pourvus à ce jour.

4. BUDGET ALLOUE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE ET L'OUVERTURE DE LA 11^{EME} CLASSE

Pour augmenter la capacité d'accueil des enfants à la sieste en petite section, l'achat de 15 lits superposés pour un total de 4 861 euros a été validé.

D'autre part, 15 000 euros ont été débloqués pour l'aménagement de la nouvelle classe.

Pour le fonctionnement, 30 euros par élève de maternelle et 40 euros par élève d'élémentaire ont été alloués. Cette somme pourra être réévaluée en fonction du vote du budget supplémentaire de septembre.

Le budget de la commune ne permet pas d'envisager l'emploi d'une nouvelle ATSEM à temps plein pour la 5^{ème} classe de maternelle. Il est proposé de déplacer une ATSEM de l'école maternelle La Fontaine qui pourrait assurer un mi-temps sur les deux écoles maternelles de la ville.

2 - BILANS ACTIONS PEDAGOGIQUES

1. EVALUATIONS DES GS

Les évaluations de GS se sont déroulées au mois de mai. C'est un outil commun à toutes les écoles de la circonscription (rédaction du document) qui a été utilisé pour les 35 élèves de GS.

Dans l'ensemble, les enfants ont bien réussi mais des compétences restent à consolider en phonologie (Sons « on/ou ») et dans la lecture des nombres après 10. Les résultats seront joints au livret scolaire.

2. STAGES DE REMISE A NIVEAU

- SRAN de printemps a eu lieu à l'école La Fontaine du 14 au 18 avril.
7 enfants de CM1 et 6 de CM2 ont participé à ce stage qui leur a permis de travailler sur les notions suivantes :
 - pour les CM1, en français : les accords dans le groupe nominal ; les accords sujet/verbe ; la chaîne anaphorique ; les substituts du nom. En mathématiques : calcul rapide et/ou réfléchi.
 - pour les CM2, en français : les accords dans les groupes nominaux et la compréhension implicite. En mathématiques : les nombres entiers.

- SRAN d'été auront lieu à l'école Victor Baloche

Du 7 au 11 juillet, 3 CM1 et 3 CM2 sont inscrits et 3 CM1 et 4 CM2 suivront le stage du 25 au 29 août.

Deux enseignantes de l'école seront présentes sur chacune des sessions.

Des enfants de l'école La Fontaine seront également accueillis sur ces stages qui auront lieu sur 5 jours de 9h à 12h.

3. APC

Les activités pédagogiques complémentaires avaient lieu sur le temps de la pause méridienne pour toutes les classes, sauf une classe qui proposait cette activité sur le temps de l'étude.

3 à 5 enfants participaient à cette activité. En maternelle, les notions abordées étaient l'appropriation du langage, les quantités et les nombres.

Au cycle 2, le travail était axé autour de la lecture.

Au cycle 3, les notions de grammaire, conjugaison, en numération : les grands nombres, les techniques opératoires et l'organisation du travail.

3 - PRESENTATION DES DOCUMENTS QUI SERONT INCLUS OU ANNEXES AU PROCHAIN REGLEMENT INTERIEUR

Un groupe de travail s'est constitué afin d'harmoniser le règlement intérieur des écoles au niveau de la circonscription d'Athis/Paray/Wissous. Des articles ou documents seront annexés au règlement actuel. Ce règlement modifié sera présenté et validé lors du premier Conseil d'Ecole en octobre 2014.

- la fréquentation et l'assiduité à l'école avec la fiche familiale « Pourquoi mon enfant ne doit pas manquer l'école »
- le rappel des règles de vie et la liste des jeux et jouets interdits à l'école.

Si notre commune n'est pas marquée par un absentéisme des enfants très prononcé, l'équipe enseignante note depuis quelques années une propension des départs anticipés, la veille de chaque période de vacances scolaires.

4 - SYNTHÈSE DE LA RÉUNION ÉCOLE/COLLÈGE

A la rentrée, la configuration des cycles va être modifiée :

Cycle 1 PS, MS, GS

Cycle 2 CP, CE1, CE2

Cycle 3 CM1, CM2, 6^{ème}

De ce fait, le 3^{ème} cycle intègre maintenant la classe de 6^{ème}, ce qui demande à l'équipe éducative de travailler en partenariat avec les professeurs du collège pour renforcer la continuité pédagogique et faciliter le passage des élèves en 6^{ème}.

Une réunion a eu lieu le 20 mai au collège Descartes en présence du Principal de l'établissement, des Inspecteurs de Circonscriptions d'Antony et de Wissous et des directeurs et enseignants de CM2 des écoles élémentaires concernées.

Plusieurs points à l'ordre du jour ont été évoqués :

- Présentation et enjeux du Conseil Ecole/Collège

Le conseil se réunira 2 fois par an et les projets seront présentés lors du conseil d'école.

- Passage des élèves en 6^{ème} et les documents à fournir par les écoles, il est souhaité une harmonisation des documents transmis par les écoles élémentaires.

- Calendrier des différentes actions :

- Le 19 juin, rédaction des PPRE-Passerelle
- Le mercredi 2 juillet de 9h à 12h, remise des livrets et dossiers d'entrée en 6^{ème} au collège
- Réunion pour le premier conseil début novembre 2014 avec un bilan des actions.

- Projets pour 2014/2015 :

- Du 22 septembre au 3 octobre : période d'accueil des professeurs des écoles au collège
- Du 6 octobre au 17 octobre : période d'accueil des professeurs des collèges dans les écoles élémentaires, écoles s'étant portées volontaires pour cette action

- Présentations de Défis Lecture et Rallyes Mathématiques
- Mise en place de comités de lecture.

5 - BILAN PROJETS 2013/2014

1. LE PLUS PETIT CIRQUE DU MONDE : PS, PS/MS, MS/GS, CPA ET CE2

Les enfants travaillent avec la compagnie de Bagneux comme l'an dernier.

Le mardi 24 juin à 18h30, une petite démonstration, des chants accompagnés d'un film, seront proposés aux parents des classes concernées.

2. NE PERDONS RIEN, TRANSFORMONS TOUT : GS, CPB, CE1, CM1 ET CE1/CM2

Le spectacle, le 13 juin à 20h inaugurera le festival « Wissous'Arts »

Les répétitions ont commencé. Une seule représentation est programmée, le nombre d'invités sera limité à 2 par famille.

3. CLASSE DE DECOUVERTE A SAINT PIERRE DE QUIBERON : CPA ET CE2

Le conseil d'école tient à remercier les représentants des parents d'élèves du GPEVB et de l'UPEIW pour leurs actions :

- La rédaction du compte rendu de la réunion de préparation de la classe découverte écrit par l'UPEIW
- La vente de gâteaux organisée par le GPEVB, a permis l'achat de gilets de sécurité. Le reste de la recette a été donné aux institutrices pour l'achat de cartes postales et d'une glace pour tous les enfants durant le séjour
- Transmission des nouvelles des enfants lors du séjour par les 2 associations.

Les parents d'élèves remercient les enseignants pour leur investissement auprès des enfants.

4. ACCROBRANCHES : CM2

La sortie financée par la Caisse des Ecoles a eu lieu le samedi 26 mai et s'est bien déroulée.

5. SORTIES PROGRAMMEES

- Le lundi 16 juin, l'ensemble des classes de maternelles se rendra au Parc des Félin à Nesles (77)
- Le vendredi 20 juin, les CPB et les CE1 iront au Relais Nature de Bièvres – Parc Ratel Bièvres (91)
- Le lundi 30 juin, les CM1 découvriront le Château de Fontainebleau (77)
- Le jeudi 3 juillet, les CM2 des écoles de la ville à l'initiative de l'école Victor Baloché visiteront le Musée de la Guerre à Meaux (77).

Une sortie chez les pompiers est aussi en préparation.

6 - BILAN TRAVAUX

Madame Fournet constate que les interventions concernant les petits travaux d'entretien se font plus rapidement depuis quelques temps et que le carnet de liaison est régulièrement annoté. Elle remercie les agents du CTM pour leur efficacité.

- Suite à la panne de la chaudière, celle-ci n'est plus utilisable. Un marché public va être ouvert pour l'achat d'une chaudière plus économique pour un budget de 30 000 euros. Son installation aura lieu durant les congés scolaires.
- La réfection des fenêtres et portes de l'école maternelles s'effectuera également pendant les congés.
- Les toilettes à la turc vont être changées pendant les vacances d'été pour une somme de 20 000 euros.
- L'infiltration dans le préfabriqué accueillant les GS sera aussi traitée durant l'été.

TRAVAUX A PREVOIR

L'étude du bâchage du préau est à prévoir par la municipalité.

Les problèmes d'infiltration constatés dans la salle de classe des PS étaient dus à des ballons coincés dans les gouttières. Le problème est donc résolu.

Pour information, les toilettes de l'école sont nettoyées deux fois par jour :

- Le matin avant la pause méridienne
- Le soir après le départ des enfants.

Le papier toilette est présent en quantité.

7 - INFORMATIONS RYTHMES SCOLAIRES

En conseil municipal, la municipalité a voté une autorisation de demande de report de la réforme des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2015-2016 auprès du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale.

Si le DASEN refuse la demande de report de la mise en place de la réforme pour l'année 2015-2016, la réforme devra être appliquée. La municipalité retiendrait alors l'emploi du temps type de l'Essonne. En revanche, aucune activité périscolaire ne sera proposée pour la rentrée prochaine.

L'emploi du temps serait le suivant (mis à jour le 20 juin 2014) :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, l'enseignement aurait lieu de 8h30 jusqu'à 11h45. La pause méridienne de 11h45 à 14h00. L'après-midi, de 14h à 16h00.

Le mercredi, il y aura classe de 8h30 à 11h30.

Après 16h, pour les maternelles, il y aurait 30 min. de récréation. Les enfants pourront être accueillis dans les classes par temps de pluie (comme cela se fait actuellement par mauvais temps pour la récréation de l'après-midi). Pour les élémentaires, récréation de 16h à 16h30, études surveillées gratuites de 16h30 à 17h30, accueil de loisirs à partir de 17h30.

La municipalité prévoit 1 animateur pour 14 enfants de maternelle et indique que les enfants d'élémentaire fréquentant l'étude seront encadrés par des enseignants.

Aujourd'hui, 25 animateurs et 3 directeurs sont employés sur l'ALSH de la ville et la municipalité indique qu'elle souhaite que tous les nouveaux animateurs soient diplômés.

Suite à la réponse du directeur académique, la municipalité s'engage à prévenir les parents d'élèves par courriel de l'emploi du temps qui sera appliqué à la rentrée de septembre 2014 et à réunir les présidents des associations de parents d'élèves.



Le 30 juin, jour de transmission du compte-rendu, nous sommes en mesure de vous informer que le report n'a pas été validé par le DASEN et que l'emploi du temps type de l'Essonne sera appliqué à la rentrée scolaire 2014/2015.

8 - DIVERS

1. BILAN ET ELABORATION DU NOUVEAU PROJET D'ECOLE

Le nouveau projet d'école pour la période 2014/2017 est en cours d'écriture et sera précédé du bilan du projet d'école 2011/2014

En raison d'une nouvelle application, l'écriture du nouveau projet est reportée à décembre 2014. Ce projet sera donc présenté au cours du 2^{ème} conseil d'école.

2. MERCREDI 11 JUIN, JOURNEE TRAVAILLEE

Il s'agit de récupérer la journée de prérentrée du 2 septembre 2013, date arrêtée par le Recteur d'Académie.

3. DATE PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

La rentrée des classes aura lieu le mardi 2 septembre 2014

4. ACCUEIL DE LOISIRS

Suite à l'arrivée le 1^{er} avril de Guillaume Faux, directeur des maternelles et de Victor Baloché sur la pause méridienne, une réunion de travail s'est tenue entre la municipalité, l'école et l'accueil de loisirs :

- L'organisation pour le départ vers l'accueil au sein de l'école a été modifiée. Les enfants de maternelles sont réunis dans la salle de motricité, ce qui facilite leur comptage.
- Depuis quelques semaines, les enfants prennent leur goûter à l'accueil de loisirs et non plus au réfectoire La Fontaine ou dans l'école.
- Des travaux de peinture sont prévus dans les locaux de l'accueil de loisirs par le CTM. Les animateurs ont été sollicités pour choisir les couleurs.
- Pas d'absences constatées chez les 7 animateurs de l'école
- Une réflexion est menée sur un règlement intérieur commun au périscolaire et à l'école.
- En séance, il a été évoqué d'utiliser la salle de « l'Espace Jeune » se trouvant derrière le réfectoire comme local supplémentaire pour la pause méridienne en cas de mauvais temps.
- Il est demandé que le programme d'été de l'accueil de loisirs soit indiqué sur le site de la ville et disponible pour tous les parents, puisque les inscriptions sont closes.

Les parents d'élèves GPEVB demandent à ce qu'une commission Accueil de loisirs soit créée.

5. DIVERS

Un problème de personnel encadrant l'activité piscine est en cours de résolution.

La commission restauration doit se tenir à la fin du mois de juin.

Les parents d'élèves GPEVB soulignent la dangerosité du carrefour de la rue Docteur Maurice Ténine et demandent à la municipalité d'étudier le problème.

L'UPEIW demande l'autorisation d'organiser un pot de fin d'année le 24 juin à partir de 19h30.

La séance est levée à 20h55.

Secrétaire de séance

Mme Gastiger, parent délégué FCPE

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, horizontal, wavy lines that form a stylized, illegible name.

Présidente du Conseil

Mme Fournet, directrice

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized initial 'F' followed by the name 'Fournet' in a cursive script.